

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Aussenpolitik</b>
Schlagworte	<b>Beziehungen zu internationalen Organisationen</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Postulat</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ammann, Amando  
Barras, François  
Bovey, Audrey  
Eperon, Lionel  
Füzesséry, Alexandre  
Huguenet, François  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien  
Unbekannt, Autor

## Bevorzugte Zitierweise

Ammann, Amando; Barras, François; Bovey, Audrey; Eperon, Lionel; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Beziehungen zu internationalen Organisationen, Postulat, 1991 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Entwicklungspolitik	6

## Abkürzungsverzeichnis

<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>APK-SR</b>	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>NGO</b>	Nichtregierungsorganisation
<b>APK-NR</b>	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>UNEP</b>	United Nations Environment Programme
<b>UNECE</b>	United Nations Economic Commission for Europe
<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme
<b>DEZA</b>	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>ERSB</b>	Europäischer Ausschuss für Systemrisiken
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>ILO</b>	Internationale Arbeitsorganisation
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>UNSOCM</b>	United Nations Special Commission
<b>UNPROFOR</b>	Schutztruppe der Vereinten Nationen
<b>IFOR</b>	Implementation Force
<b>SFOR</b>	Stabilisation Force
<b>UNFPA</b>	Bevölkerungsfonds der Vereinten Nationen
<b>IKRK</b>	Internationales Komitee vom Roten Kreuz
<b>WB</b>	World Bank / Weltbank
<b>UNRWA</b>	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East

---

<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>CPE-CE</b>	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>CPE-CN</b>	Commission de politique extérieure du Conseil national
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>UE</b>	Union européenne
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>CEE-ONU</b>	Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>CERS</b>	Comité européen du risque systémique
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>UNSCOM</b>	United Nations Special Commission
<b>FORPRONU</b>	Force de protection des Nations unies
<b>IFOR</b>	Implementation Force
<b>SFOR</b>	Force de stabilisation
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>CICR</b>	Comité international de la Croix-Rouge
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>UNRWA</b>	United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Aussenpolitik

**POSTULAT**  
DATUM: 21.06.1991  
ANDRÉ MACH

Plusieurs députés ont demandé au Conseil fédéral de contribuer au processus de **paix au Moyen-Orient**. La motion Bäumlin (ps, BE), demandant la création d'un groupe de travail ayant pour tâche d'élaborer une nouvelle politique pour le Moyen-Orient (transmise comme postulat) et le postulat Dietrich (pdc, BE) (91.3017), signé par 101 parlementaires, priant le gouvernement d'inviter les représentants des peuples du Moyen-Orient à tenir une conférence en Suisse, ont été acceptés par le Conseil national. Suite à un postulat de la commission des affaires étrangères sur la contribution de la Suisse aux efforts de paix au Moyen-Orient (91.3082), le Conseil fédéral a indiqué que l'offre d'accueillir des conférences internationales a été faite à plusieurs reprises. Il a aussi mentionné le soutien de la Confédération à différentes opérations de paix de l'ONU.<sup>1</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 24.03.1995  
LIONEL EPERON

La Chambre basse a transmis un postulat Haering (ps, ZH) invitant le Conseil fédéral à renforcer l'engagement de la Suisse en faveur de la **promotion et du maintien de la paix** dans le monde en permettant, à cette fin, une augmentation des ressources en personnel et en moyens financiers et en effectuant un travail d'information auprès du public. Plus concrètement, le texte propose notamment d'accroître le soutien financier de la Confédération en faveur de l'ONU, de l'OSCE, du CICR et du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, ainsi que de favoriser les interventions diplomatiques et les envois de personnel qualifié, tant militaire que civil.<sup>2</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 26.06.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

La chambre du peuple a transmis un postulat Bäumlin (ps, BE) demandant au Conseil fédéral d'établir un rapport explicatif concernant le rapport sur la politique extérieure dans les années nonante, le rapport sur la politique de la Suisse en faveur des droits de l'homme en 1982 et les activités de la Suisse au sein de l'OSCE. Ce **rapport complémentaire** devrait permettre aux départements et offices associés à la rédaction d'exposer leurs **divergences** afin de les aplanir dans les domaines de la politique économique extérieure et du développement.<sup>3</sup>

### Beziehungen zu internationalen Organisationen

**POSTULAT**  
DATUM: 10.03.1992  
ANDRÉ MACH

Lors de la session parlementaire du mois de mars, le Conseil des Etats a adopté par 22 voix contre 15 un **postulat Weber (AdI, ZH)** qui invitait le Conseil fédéral à examiner le **dépôt immédiat d'une demande d'adhésion de la Suisse à la CE** et à en informer le parlement avant le début de la session d'été. La majorité des sénateurs a estimé qu'une telle demande clarifierait le débat sur l'Europe et permettrait une plus grande transparence pour les citoyens dans l'orientation de la politique européenne du Conseil fédéral. Par la suite, le groupe de travail parlementaire «Communauté européenne», composé de 45 députés, a fait savoir qu'il était favorable au dépôt immédiat d'une demande d'ouverture de négociation avec la CE. Les partis socialistes des cantons romands ont exprimé la même requête dans une résolution envoyée au Conseil fédéral.<sup>4</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 27.08.1992  
ANDRÉ MACH

La chambre basse a transmis le deuxième point d'un postulat de sa commission de politique extérieure qui invite le Conseil fédéral à entamer **une procédure de ratification de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe**; par contre, elle a rejeté le premier point qui proposait de ratifier la charte européenne de l'autonomie locale.<sup>5</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 29.04.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Le Conseil national a adopté un **postulat Robert (pe, BE)** qui demande au Conseil fédéral d'intervenir auprès des organisations internationales en faveur de la nomination d'une déléguée spéciale de l'ONU chargée de faire un rapport sur les **mauvais traitements et les viols** dont sont victimes **les femmes de l'ex-Yougoslavie**. En revanche, il a rejeté un postulat Bär (pes, BE) (92.3577) qui priait le Conseil fédéral de soutenir la proposition d'envoyer des casques bleus journalistes en ex-Yougoslavie.<sup>6</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 08.10.1993  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Le Conseil national a transmis comme postulat une motion Misteli (pes, SO) qui invite le Conseil fédéral à demander à la **représentation suisse auprès de la Banque mondiale** (BM) de défendre les positions suivantes: soutenir les recommandations du rapport Wapenhans – rapport interne d'un groupe de travail sur l'exécution des programmes de la BM –, faire évaluer par des organes indépendants les programmes de la BM, qui sont souvent contestés par les populations indigènes, et créer une instance de recours contre ces programmes à laquelle pourraient s'adresser les populations concernées.<sup>7</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 06.10.1994  
LIONEL EPERON

Le Conseil des Etats a transmis un postulat Meier (pdc, LU) invitant le Conseil fédéral à oeuvrer, au sein du **FMI**, en faveur de **réformes institutionnelles** en vue de favoriser l'ouverture de la politique d'information, d'améliorer les possibilités de participation des organisations privées et de mettre sur pied une instance de contrôle efficace et indépendante.<sup>8</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 07.10.1994  
LIONEL EPERON

Le Conseil national a transmis un **postulat Fritschî** (prd, ZH) invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres un rapport exposant comment, au lendemain du non aux Casques bleus, **l'armée** pourrait participer plus activement à la **promotion de la paix**. Le gouvernement est également prié d'envisager la possibilité de développer le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe et de présenter un rapport à ce sujet.<sup>9</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 12.12.1994  
LIONEL EPERON

Le Conseil des Etats a, en outre, transmis comme postulat la **motion Roth** (pdc, JU) invitant le Conseil fédéral à transférer les **moyens financiers** prévus pour la création d'un contingent de Casques bleus sur un compte auprès du **DFAE** destiné à des mesures suisses en faveur du maintien et de la construction de la paix.<sup>10</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 16.12.1994  
LIONEL EPERON

Le Conseil des Etats a transmis un postulat Schoch (prd, AR) priant le gouvernement de faire en sorte que la Suisse lance une offensive diplomatique auprès de tous les gouvernements, afin que le **CICR** puisse remplir ses tâches humanitaires en **Bosnie-Herzégovine** et que les Conventions de Genève soient respectées par toutes les parties contractantes. De son côté, la Chambre du peuple a classé ce même postulat qui lui a été soumis par le député radical bernois François Loeb (94.3454).<sup>11</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 09.03.1995  
LIONEL EPERON

La Chambre haute a transmis un postulat Simmen (pdc, SO) invitant le Conseil fédéral à réexaminer, dans le cadre du Cycle d'Uruguay, les **tarifs préférentiels** pratiqués en faveur des pays en développement et à en réduire les taux de manière à favoriser les échanges. Le gouvernement a par ailleurs été prié de renoncer à grever les biens provenant de ces pays en fonction de leur degré de transformation.<sup>12</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 24.03.1995  
LIONEL EPERON

Animé des mêmes préoccupations, le Conseil national a transmis un postulat Meyer (ps, BL) priant le gouvernement d'élaborer un projet visant, lui aussi, à **assurer l'avenir des organisations internationales à Genève**. Le texte demande en particulier d'examiner les nouvelles organisations internationales qui auraient un effet de synergie sur celles déjà établies à Genève ainsi que les moyens financiers à engager pour en accueillir d'autres. Le Conseil fédéral est par ailleurs chargé d'indiquer la voie qu'il entend suivre pour allouer les fonds toujours plus importants que nécessitent ces organisations.<sup>13</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 24.03.1995  
LIONEL EPERON

Le Conseil national a rejeté un postulat Haering (ps, ZH) qui invitait le gouvernement à publier dans la Feuille fédérale un **rapport annuel sur les activités de la Suisse au sein de l'OSCE** ainsi que le rapport annuel du secrétaire général de l'organisation.<sup>14</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 22.03.1996  
LIONEL EPERON

A l'échelon parlementaire, la Chambre du peuple a décidé de transmettre un postulat Fankhauser (ps, BL) priant le Conseil fédéral de prendre une série de dispositions visant à mettre fin aux graves mutilations causées par les **mines antipersonnel** et de soumettre éventuellement au parlement les bases légales nécessaires.<sup>15</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 24.09.1996  
LIONEL EPERON

Le Conseil national a examiné un postulat Vollmer (ps, BE) qui - dans l'optique de favoriser la participation du parlement à la politique extérieure - priait le Conseil fédéral d'envisager la possibilité de déléguer aux Chambres la compétence de décider de la participation ou non de la Suisse aux **augmentations de capital** du Fonds monétaire international (FMI). Le postulant devait néanmoins retirer sa requête après que le gouvernement eut estimé qu'un tel transfert de compétence ne se justifiait pas du moment que ces augmentations sont financées par la Banque nationale et qu'elles n'ont dès lors pas d'effet sur le budget de la Confédération.<sup>16</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 20.06.1997  
LIONEL EPERON

La Chambre du peuple a transmis un postulat Meyer (ps, BL) invitant le Conseil fédéral à présenter au parlement **une stratégie d'avenir pour la Genève internationale**. A ce titre, le postulant entend que soient précisés le rôle futur de la Cité de Calvin dans ce domaine, la façon avec laquelle les conventions seront conclues avec les organisations internationales (notamment en ce qui concerne le remboursement des amortissements sur les immeubles loués), ainsi que le rôle de la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) et les éventuelles adaptations qui devront être apportées à cet organisme.<sup>17</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 26.06.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Lors d'une session spéciale, l'assemblée générale de l'ONU a sollicité **la mise en place par la Suisse d'une commission d'experts** chargée d'étudier la politique d'implantation de colonies menées par Israël. Cette requête de l'ONU a fait suite à l'adoption d'une résolution condamnant la politique de l'Etat hébreu et exigeant l'application de la quatrième Convention de Genève (protection de la population civile en temps de guerre) dont la Suisse est dépositaire. Le Conseil national a transmis à ce sujet un postulat de sa Commission de politique étrangère (CPE) qui demandait également que dans le cadre du processus de paix, le Conseil fédéral débloque un crédit permettant de poursuivre la coopération au développement ainsi que l'aide humanitaire avec la Palestine. Le gouvernement a toutefois précisé que la poursuite du programme spécial en faveur de la Palestine était intégrée dans la planification financière de la DDC et ne ferait pas l'objet d'un nouveau crédit.<sup>18</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 26.06.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Afin de **célébrer le 60ème anniversaire de la Conférence d'Evian**, le Conseil national a transmis un postulat priant le Conseil fédéral de promouvoir ou organiser une conférence internationale à Genève. Cette conférence serait consacrée à la politique menée à l'égard des réfugiés avant et pendant la Seconde guerre mondiale.<sup>19</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 03.09.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

En réponse au postulat Gross, le Conseil fédéral a rendu un **rapport sur les relations entre la Suisse et l'Organisation des Nations Unies (ONU)**. Il y a confirmé qu'il souhaitait réaliser l'objet stratégique de l'adhésion à l'ONU aussi rapidement que cela était politiquement possible. Depuis le refus par le peuple de l'arrêté fédéral sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU en 1986, les relations avec le système onusien ont été nombreuses. En matière de **politique de la paix**, la Confédération s'associe depuis 1990 à titre autonome aux sanctions économiques de l'ONU. Elle a également augmenté le personnel et l'aide qu'elle met à disposition de l'organisation (diplomates, experts pour l'UNSCOM, unités sanitaires, observateurs, inspecteur général de la FORPRONU, avions, contributions financières, organisation de cours de formation) et accordé des droits de survol à la FORPRONU et à l'IFOR / SFOR lors de la guerre en Bosnie-Herzégovine. Depuis, 1996, la Suisse est aussi membre de plein droit de la Conférence de Genève sur le désarmement, une institution créée sur mandat de l'ONU. Elle a organisé des

pour parler de paix sous son égide et détient encore, sur le plan des bons offices, cinq mandats de protection. A Genève, elle a aussi inauguré cette année un Centre de déminage censé principalement soutenir l'ONU dans son action. Sur le plan des **droits de l'homme**, la Suisse a adhéré aux principales conventions et dans le cadre de l'ONU, a même participé à l'élaboration de certaines d'entre elles. Elle a joué un rôle actif au sein de la Commission des droits de l'homme et s'est vu confié plusieurs mandats de rapporteur spécial. Elle met également à disposition des Nations Unies des moyens financiers et humains (experts, observateurs) et soutient les tribunaux institués par l'ONU pour juger les criminels de guerre. Concernant **l'accroissement de la prospérité commune et la réduction des inégalités**, la Confédération soutient fortement les programmes d'aide humanitaire de l'ONU et leur consacre un tiers de son aide humanitaire totale (notamment PNUD, FNUAP, UNICEF). L'octroi de ces sommes – correspondant à 70% de ses dépenses au sein du système onusien – permet à la Suisse d'être presque toujours membre de plein droit des conseils d'administration des institutions concernées. Dans le domaine économique, la Suisse est membre à part entière de la CEE/ONU. Elle est également un pivot des relations entre l'ONU et l'économie privée de par les nombreuses institutions qu'elle héberge. Au sujet de la **protection du milieu naturel**, la Confédération a renforcé sa présence dans différentes institutions de l'ONU (Commission du développement durable, Bureau du PNUE et a été une partenaire active à plusieurs reprises (Convention de Bâle, Sommet de la Terre, session spéciale Rio +5). Elle est aussi signataire de diverses autres conventions ayant trait à la protection de l'environnement.<sup>20</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 18.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

**Le Conseil fédéral a réitéré sa volonté de soutenir la Genève internationale.** Il a affirmé dans un rapport qu'il ciblerait ses efforts sur des domaines prioritaires tels que les droits de l'homme et le développement durable et qu'il entendait y consolider la présence internationale par la qualité plutôt qu'en tentant de l'augmenter. La ville de Genève compte une vingtaine d'organisations internationales et quelques 120 ONG. Près de 140 Etats y sont représentés et 30'000 personnes sont employées dans ce secteur. Ce rapport a été publié peu après un postulat Maury Pasquier (ps, GE), transmis par le Conseil national, qui priait le Conseil fédéral de présenter un rapport annuel sur la «Genève internationale», afin que les parlementaires aient d'autres occasions de s'exprimer sur le sujet que lors de demandes de crédits de construction.<sup>21</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 19.03.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil national a transmis un postulat Vollmer (ps, BE) demandant au Conseil fédéral d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'une adhésion de la Suisse à l'**International Institute for Democracy and Electoral Assistance (IDEA)**. Située à Stockholm, cette organisation comprend actuellement 24 membres (19 Etats et 5 ONG) et est active dans le domaine de la promotion de la démocratie ainsi que dans la consolidation des processus électoraux. La Confédération finance cet organisme depuis 1995 et y bénéficie d'un statut d'observateur.<sup>22</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 20.03.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Après l'avoir rejeté, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a transmis sous forme de postulat une **initiative du canton du Valais** en faveur de l'ajout d'une clause environnementale et sociale dans les accords entre la Confédération et l'OMC. Soutenue par Christiane Brunner (ps, GE), l'initiative valaisanne a été finalement rejetée par les deux chambres du parlement par 66 voix contre 47.<sup>23</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 17.03.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

En mars, le Conseil des Etats a adopté par 13 voix contre 10 un postulat Simonetta Sommaruga (ps, BE) chargeant le Conseil fédéral d'examiner l'opportunité et les conditions de la **participation au CERS**. Cet organe constitue l'une des réformes prévues au sein de l'UE suite à la crise des marchés financiers des années précédentes. Il est chargé d'identifier les risques menaçant le système financier dans son ensemble, ainsi que d'avertir et de conseiller les Etats membres. La conseillère aux Etats a estimé qu'au vu de la logique transfrontalière des marchés financiers et de l'importance de la place financière helvétique sur le continent, il est de l'intérêt de la Confédération d'être représentée au CERS pour obtenir des informations et défendre ses intérêts.<sup>24</sup>



**POSTULAT**  
DATUM: 08.03.2011  
ANITA KÄPPELI

Der Nationalrat lehnte zwei Postulate seiner Aussenpolitischen Kommission (APK-NR) ab. Das eine hätte vom Bundesrat einen Bericht mit der genauen Darstellung gefordert, welche der **ILO-Konventionen** die Schweiz ohne grossen gesetzgeberischen Aufwand ratifizieren könnte. Ebenfalls sollte darin die Bedeutung dieser Konvention für die Schweiz sowie die Haltung der Sozialpartner zu einer potenziellen Ratifikation erläutert werden. Das andere Postulat hätte von der Schweiz ein internationales Engagement bei der Welthandelsorganisation (WTO) für die Zuerkennung des **Beobachterstatus an die ILO** gefordert.<sup>25</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 22.03.2013  
EMILIA PASQUIER

Souhaitant plus de clarté quant à l'**efficacité des contributions versées au FMI**, le groupe des Verts a déposé un postulat au Conseil national. Les écologistes souhaitent notamment que soit comparée l'évolution économique et sociale des pays ayant sollicité l'aide du FMI par rapport à d'autres pays l'ayant refusée. Le postulat a été adopté par le Conseil national.<sup>26</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 07.06.2013  
EMILIA PASQUIER

En réponse à la volonté du gouvernement suisse de déposer sa **candidature pour un poste non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU**, la CPE-CN a rédigé un postulat demandant que le Conseil fédéral fasse parvenir un rapport au parlement en thématissant notamment la compatibilité d'une telle candidature avec la neutralité suisse. Le parlement a traité cet objet en même temps que l'initiative parlementaire Stamm (udc, AG; 12.479). Cette dernière demande que la candidature suisse soit validée par le parlement et soit de plus soumise au référendum facultatif. La revendication du politicien argovien n'a pas été soutenue par le parlement qui s'est exprimé par 107 voix contre 69 contre le projet. Le postulat de la commission a quant à lui trouvé grâce aux yeux des parlementaires.<sup>27</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 13.03.2019  
AUDREY BOVEY

Le 13 mars 2019, le Conseil des Etats a adopté le postulat déposé par Daniel Jositsch (ps, ZH) en faveur d'une **démocratisation des Nations Unies**. Par son intervention, le sénateur zurichois invite ainsi le Conseil fédéral à se pencher sur la question d'un éventuel problème de légitimité démocratique au sein de l'ONU et, le cas échéant, à envisager des solutions afin d'y remédier. Selon le socialiste, le modèle de fonctionnement des Nations Unies, hérité des lendemains de la Seconde Guerre mondiale, n'est plus adapté au monde d'aujourd'hui. «Les rapports de force ont évolué, et le droit de veto n'a plus toujours sa raison d'être.» Daniel Jositsch se réfère également à la recommandation du Parlement européen qui, adoptée en juillet 2018 à l'intention du Conseil de l'ONU, plaide pour la mise en place d'une assemblée parlementaire onusienne inspirée du modèle helvétique. Le Conseil fédéral s'était auparavant également exprimé en faveur de l'acceptation du postulat Jositsch.<sup>28</sup>

**POSTULAT**  
DATUM: 17.09.2019  
AMANDO AMMANN

Unter dem Titel «**Schweizer Sitz im UNO-Sicherheitsrat. Einbezug des Parlamentes**» wollte die APK-SR mittels eines Postulats den Bundesrat mit der Erarbeitung eines Berichts bis Mitte 2020 beauftragen. Darin soll dargelegt werden in welcher Form und mit welchen Instrumenten der Bundesrat plant, das Parlament während des Schweizer Einsitzes im UNO-Sicherheitsrat miteinzubeziehen. Das Anliegen der APK-SR kam im September 2019 in den Ständerat. Im Plenum äusserte sich Ständerat Minder (parteilos, SH) kritisch zum voraussichtlichen Involvement der Schweiz, da er befürchtete, dass die Schweiz durch Äusserungen zu zwischenstaatlichen Konflikten ihre Neutralität gefährden würde. Hinzu käme die hohe Frequenz an Resolutionen des Sicherheitsrates, über die man weder die APK, geschweige denn das Parlament, frühzeitig genug informieren könne, um einen effektiven Miteinbezug zu garantieren. Der in der Debatte anwesende Bundesrat Cassis betonte, dass die Wahl in den UNO-Sicherheitsrat erst für 2022 angesetzt sei. Der Einsitz im Sicherheitsrat sei für die Schweiz ein Novum, daher müsse man sich fortlaufend Gedanken machen, wie das Parlament beteiligt werden könne. Die Frage, wie die Rolle des Miliz-Parlamentes in der immer schneller und flexibler werdenden internationalen Politik ausgestaltet werden solle, werde auch in der zukünftigen Legislatur ein Thema sein. Bisherige Vorschläge seien beispielsweise die Einrichtung einer Begleitdelegation oder regelmässige Berichterstattung durch die Präsidenten der Aussenpolitischen Kommissionen. Der Bundesrat beantragte die Annahme des Postulats und der Ständerat folgte diesem Antrag oppositionslos.<sup>29</sup>

## Entwicklungspolitik

Le 28 septembre 2018, le Conseil national a adopté le postulat «**UNRWA. Bilan et perspectives après 70 ans**», déposé par Philippe Nantermod (plr, VS). Par son intervention, le conseiller national valaisan invite le Conseil fédéral à se pencher sur le développement historique de l'UNRWA au Proche-Orient, sur les relations qu'entretient la Suisse avec l'organisation œuvrant pour les personnes réfugiées de Palestine – notamment sous l'angle des contributions d'aide publique au développement versées par la Confédération –, ainsi que sur les accusations d'antisémitisme, d'incitation au terrorisme ou de discrimination positive auxquelles l'organisme des Nations Unies est régulièrement confronté.

Au mois de mai 2018, le conseiller fédéral Ignazio Cassis avait laissé entrevoir certaines critiques quant à l'action de l'agence onusienne, considérée alors comme un obstacle à la paix au Proche-Orient. «Tant que les Palestiniens vivront dans des camps de réfugiés, ils caresseront le rêve de rentrer un jour dans leur patrie», confiait le chef du DFAE à la NZZ. Le Conseil fédéral s'est néanmoins prononcé en faveur de l'acceptation du postulat Nantermod, tout en rappelant l'importance de l'UNRWA «pour la stabilité dans la région et la lutte contre la radicalisation».<sup>30</sup>

- 
- 1) BO CN, 1991, p.1322s.; BO CN, 1991, p.1342ss.; Presse du 15.-30.1.91.
  - 2) BO CN, 1995, p. 949 s.
  - 3) BO CN, 1998, p. 1526 s.
  - 4) BO CE, 1992, p.141ss.; BO CN, 1992, p.330s.; Presse des 11.3., 5.5. (groupe parlementaire) et 15.5.92 (PS romands).
  - 5) BO CN, 1992, p.1450s.
  - 6) BO CN, 1993, p. 849 ss.; BO CN, 1993, p. 851 s.
  - 7) BO CN, 1993, p. 1976 ss.; NQ et LM, 20.3.93 (rapport Wapenhans); LNN, 24.9.93.
  - 8) BO CE, 1994, p. 1057 s.
  - 9) BO CN, 1994, p. 1905 s.
  - 10) BO CE, 1994, p. 1271 s.
  - 11) BO CE, 1994, p. 1272 s.; BO CN, 1994, p. 2471 s.
  - 12) BO CE, 1995, p. 249.
  - 13) BO CN, 1995, p. 950 s.
  - 14) BO CN, 1995, p. 951.
  - 15) BO CN, 1996, p. 584 s.
  - 16) BO CN, 1996, p. 1553.
  - 17) BO CN, 1997, p. 1481.
  - 18) BO CN, 1998, p. 1527; NZZ, 19.3.98.
  - 19) BO CN, 1998, p. 1527 s.
  - 20) BO CN, 1998, p. 1054 ss.
  - 21) BO CN, 1998, p. 2845 s.; TG, 12.11.98 (rapport du CF).
  - 22) BO CN, 1999, p. 501 s.
  - 23) BO CE, 2000, p. 125 s.; BO CN, 2000, p. 663 s.
  - 24) BO CE, 2010, p. 298 s.
  - 25) AB NR, 2011, S. 247 ff.
  - 26) Po. 12.4016: BO CN, 2013, p. 511.
  - 27) BO CN, 2013, p. 715ss.
  - 28) BO CE, 2019, p. 151 ss.
  - 29) AB SR, 2019, S. 725 ff.
  - 30) BO CN, 2018, p. 1733; LZ, 17.5.18; LT, 18.5.18; BaZ, SGT, 19.5.18; SoZ, 20.5.18